



Bassin Loire-Bretagne
Bassin de la Vienne
Affluent de la Vienne
Longueur : 19 km
Bassin versant : 46 km²
Source : BD CARTHAGE®

La VALOINE

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécotorion.

La Valoine est dans la masse d'eau « La Valoine et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec la Vienne » (code européen FRGR1442).

Hydrométrie

Il n'y a pas de station hydrométrique sur la Valoine.

Qualité

La Valoine a été affectée d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité).

L'absence de station du Réseau National de Bassin (RNB) ne permet pas d'obtenir des données régulières, mais les études suivantes ont été réalisées par la DIREN Limousin en 1985, 1989 et 1991 (Études Vienne), 1998 (Étude Valoine) ; un suivi a été également réalisé dans le cadre de la ZAR Val de Vienne sur les principaux affluents de la Vienne à l'amont de leur confluence en 1994 et 1999.

En partenariat avec l'Agence Loire-Bretagne, la ville de Limoges a réalisé un diagnostic de l'état écologique général des cours d'eau qui traversent la commune et les communes périphériques. Cette étude qui a duré un an concerne la Vienne et tous ses affluents ; elle s'est terminée en juillet 2004 et les résultats sont à demander à la Ville de Limoges (Direction Eau Assainissement, 106 route de Nexon, 87000 LIMOGES).

Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), une station RCD (Réseau Complémentaire Départemental) a été créée :

Réseaux de mesures de la qualité des eaux superficielles en Limousin en 2008

Code station	Localisation générale	Ancien réseau	Réseau 2008
04078900	Amont confluence Vienne		RCD

Atlas de zones inondables

Un Atlas des Zones inondables (Auzette et Valoine) a été réalisé ; les Plans de Prévention du Risque Inondation couvrent 3 communes (PPRI prescrits le 22/08/2006, approuvés le 23/01/2009).

Intérêt écologique et patrimonial

L'intérêt écologique de la Valoine a été confirmé par le deuxième inventaire ZNIEFF (Vallée supérieure de la Valoine, type I) ; Cf. *Rubrique Nature\ZNIEFF*.

Mise à jour : février 2009